

Règlement des études

Master Biologie-Santé

Parcours Biologie cellulaire, physiologie et pathologie

Parcours Cancer biology - International

Parcours Génétique moléculaire et cellulaire

Parcours Microbiologie-immunologie

Parcours Microbiologie-immunologie - Professionnel

Règles de validation

Toute UE capitalisée avec une note égale ou supérieure à 10/20 est définitivement acquise.

Un « Blocs de Connaissances et Compétences (BCC) » peut être obtenu par compensation entre les UE le composant.

Il n'y a aucune note éliminatoire dans la mention Biologie-Santé.

Il n'y a pas de compensation entre les BCC.

En l'absence de validation d'un BCC, toutes les UE non validées en 1^{ère} session doivent obligatoirement être repassées en 2^{ème} session.